



**Public cible :**

Professionnels récents dans une fonction budgétaire AS

**Pré-requis :**

Etre un professionnel récent dans une fonction budgétaire AS

Il est préférable d'avoir suivi le socle commun AS sur Syfadis et d'avoir participé au Module 1

**Modalités pratiques**

Durée : 4 jours soit 28h de formation

**Calendrier - Lieux -**

**Modalités d'accès :**

Planification sur le site EGOC [Sessions à venir]  
Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur [www.egoc.org](http://www.egoc.org)

**Programmation :**

Présentiel

**TARIF / COÛT STAGIAIRE**

:  
600 €

**Modalités animation :**

Présentiel

**Intervenant :**

Formateur Institutionnel

**Effectif :**

1 groupe de 8 agents Caf minimum

**Taux de satisfaction / appréciations stagiaires :**

En 2024 : 74% (26 stagiaires) / en 2023 : 83 % (25 stag) / en 2022 : 86 % (23 stag)

**Tarifcation :**

600€ / stagiaire

# BUDGET ACTION SOCIALE - Module 2

## - Outil et suivi budgétaire

MAJ : Vendredi 20 décembre 2024

**Objectifs professionnels :**

Développer ses connaissances et ses compétences en matière de budget AS.

**Objectifs - Aptitudes et compétences visées et évaluées :**

- Savoir suivre les dépenses et recettes (AFI /AFC)
- Comprendre le questionnaire de redistribution : Enjeux et intérêts / Exercices
- Comprendre le TMS : Enjeux et intérêts / Exercices
- Décisions CAS ou CA : Prévisions et suivi
- Savoir estimer les Fonds de Roulement

**Contenu :**

Dans la continuité du socle commun AS (suivi sur Syfadis) et du Module 1 (réalisé en présentiel), les apprenants se retrouvent en présentiel pour le module 2.

Ce module opérationnel de 4 jours revient sur les outils et le suivi budgétaire.

**Thématiques du module 2**

- **les raisons du suivi des dépenses et recettes (AFI AFC),**
- **Les questionnaires de suivi et de remontée des besoins,**
- **Le TMS,**
- **Les décisions Cas ou Ca,**
- **Le calcul du fonds de roulement**

**Méthodes mobilisées :**

Pédagogie active et interactive.

Apports théoriques et concrets.

Exercices pratiques

---

**Modalités d'évaluation et de validation :**

**Evaluation en amont :** sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

**Evaluation au cours de la formation :** validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

**Evaluation à chaud :** à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

**Evaluation à froid :** réalisée avec un outil interne Caf

**Attestation de suivi :** Feuille de présence

**Attestation de participation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

**Accessibilité :**

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

---

**Délais d'accès à la formation :**

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

---

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes ou d'une adaptation de la formation sur mesure, vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**